

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'À RÉCEPTION D'UN CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17

Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34
Bruxelles, à l'OFFICE de PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 29 JANVIER 1886

La situation en Angleterre

La chute du ministère conservateur ramène aux affaires M. Gladstone. Mais c'est M. Parnell qui reste l'arbitre de la situation.

Le ministère conservateur tombe à propos d'un amendement spécial, relatif à la réforme agraire, présenté par un député radical, M. Jesse Collings.

M. Jesse Collings demandait à la Chambre des communes de déclarer qu'elle voyait avec regret que le discours de la reine n'avait pas promis à l'agriculture une assistance sérieuse, comme par exemple la présentation de projets destinés à faciliter la concession de petites fermes et de lots de terres propres à être cultivés pour son usage personnel par le travailleur agricole. L'amendement obtenu 320 voix contre 250, c'est-à-dire une majorité de 70 voix.

Mais ce qui donne à ce vote sa véritable signification c'est que dès le commencement de la séance le chancelier de l'Échiquier avait formellement annoncé l'intention du gouvernement de proposer un bill supprimant la ligne nationale irlandaise. C'était un défi porté à M. Parnell. Le chef de la « brigade irlandaise » a immédiatement relevé le gant et les quatre-vingts voix dont il dispose ont, au sujet de l'amendement Collings, poussé dans le camp de l'opposition. Le terrain était d'autant plus favorable pour la manœuvre de M. Parnell que le leader du parti irlandais avait été assuré que tout le contingent radical ainsi qu'un grand nombre de députés des campagnes qui avaient fait des promesses à leurs électeurs voteront l'amendement Collings.

C'est donc au fond, sur la question irlandaise que la bataille a été livrée. Les parnellistes ont prouvé une fois de plus qu'ils tenaient entre leurs mains le sort des ministères. Le ministère conservateur est renversé parce qu'il a manifesté sa volonté de suivre vis-à-vis de l'Irlande une politique de répression. Le ministère qui va lui succéder et qui aura nécessairement M. Gladstone pour chef ne pourra subsister qu'à la condition d'adopter à l'égard de l'Irlande une politique de concession.

En effet l'appoint des voix irlandaises est dans la situation actuelle, aussi indispensable à un ministre libéral qu'à un ministre conservateur pour se maintenir au pouvoir. Les libéraux modérés, tels que lord Hartington et M. Goschen semblent avoir définitivement rompu avec le gros du parti libéral ; et dans le vote de mardi soir ils ont donné leurs suffrages au ministère. Il est donc bien évident que M. Parnell pourra, le jour où il le voudra, renverser M. Gladstone, comme il a renversé lord Salisbury.

Les libéraux modérés sont d'autant moins disposés à suivre M. Gladstone que l'illustre veillard semble, à mesure qu'il avance en âge, pencher de plus en plus vers le radicalisme.

On croit que M. Gladstone fera dans le cabinet qu'il va être appelé à constituer une très large place aux radicaux ; son programme comprendra, paraît-il, l'établissement d'un régime de libertés locales en Irlande, sans aller jusqu'à la création du Parlement national révoqué par M. Parnell ; et l'on assure que le successeur de lord Salisbury ne serait pas éloigné de régler la question agraire irlandaise sur la base de l'expropriation des *landlords*. Ce serait une véritable révolution.

NOUVELLES DU JOUR

Conseil des ministres.
Paris, 28 janvier. — Les ministres se sont réunis ce matin au ministère des affaires étrangères, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. de Freycinet.
M. Sarrasin, ministre de l'intérieur, toujours indisposé, n'assistait pas au conseil.
M. de Freycinet a donné des renseignements sur la crise parlementaire qui s'est produite en Angleterre et sur la situation dans les Balkans.
On croit généralement, d'après les dernières nouvelles, que la Grèce obtiendra aux désirs des puissances.
M. Demôle et le général Boulanger ont communiqué les dépêches qu'ils ont reçues sur la grève de Decazeville. Le procureur général est sur les lieux et dirige l'instruction. Le travail a repris partout depuis ce matin dans les mines et dans les usines.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE

Fin de la grève

L'Agence Haras nous communique les dépêches suivantes :

Rodez, 28 janvier. — L'ordre paraît rétabli à Decazeville. Le travail a repris dans tous les bassins, aussi bien dans les mines que dans les hauts-fourneaux. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

Les troupes, dont l'envoi, par mesure de précaution, avait été ordonné de Rodez et d'Albi, ne sont pas venues sur les lieux.

Un seul des agresseurs de M. Watrin a été désigné au parquet. Ce serait un repris de justice. Son arrestation n'a pas encore été opérée.

L'accord s'est fait sur les bases suivantes entre les mineurs et la compagnie. Les mineurs ont abandonné leurs prétentions en ce qui concerne la réduction à 8 heures de la journée de travail et l'élévation du salaire à cinq francs, mais il a été arrêté que les prix convenus à l'ouverture d'un filon ne pourraient subir aucune modification au cours du travail, quel que soit le bénéfice réalisé par les ouvriers pendant l'exploitation du chantier.

Le meurtre de M. Watrin

Montpellier, 28 janvier. — Les journaux de la localité donnent les détails suivants :
Lundi la grève a commencé par les ouvriers des mines de l'Albi, sauf les garibou.

Vers midi, après certaines hésitations, elle fut générale. M. Cayrade, maire de Decazeville, se rendit auprès des ouvriers, accompagnés de conseillers municipaux. Alors un petit groupe d'ouvriers et de femmes allèrent chercher M. Watrin qui ne répondit rien.

Le maire consulta aux mineurs de nombre de délégués. A ce moment, se présentèrent deux gendarmes qui sont restés près du maire aux applaudissements de la foule.

Vers 1 heure, les délégués, au nombre de 10, furent à la mairie, sous la conduite de M. Blanc, secrétaire de la chambre syndicale, et entrèrent dans une salle à part, avec les sous-directeur et les ingénieurs. La foule demanda la lecture à haute voix.

Les délégués demandèrent que le gain de la journée pour les ouvriers mineurs soit de 5 francs et pour les manœuvres de 3 fr. 75, que la journée soit réduite à huit heures de travail et que l'ouvrier soit payé toutes les quinze heures ; que tous les anciens ouvriers renvoyés en 1878 soient occupés par M. Watrin s'engageant à quitter l'administration.

Ce dernier ayant déclaré n'avoir pas mission pour traiter, rendez-vous fut pris pour mardi, trois heures, à la mairie, afin de délibérer au présence des administrateurs.

M. Watrin sortit alors, accompagné des ingénieurs. La foule se mit à sa poursuite en poussant des cris. M. Watrin se barricada à l'intérieur. La foule monta derrière lui, pénétra dans la maison et le frappa à coups de bâtons.

Le sous-préfet, arrivé sur ces entrefaites, accourut, le maire, eut de son échape, grimpa par une échelle jusqu'à la croisée et trouva la pièce vide. Au dehors les femmes criaient : « Il faut qu'il signe ! »

M. Watrin refusa, malgré les sollicitations de ceux qui l'entouraient. Un instant après, une grando masse vint par la fenêtre ; c'est le corps de M. Watrin qu'on vient de lancer et qui, inerte, tombe et roule au milieu de la populace. On le traîne, on le pousse, les matriciens viennent à son secours, mais il est trop tard, car son état est désespéré. La foule se disperse.

Les mesures d'ordre

A 8 heures, le capitaine de gendarmerie arrive avec 12 hommes. La précaution est inutile, car la foule est devenue tranquille. Les gendarmes rentrent à 11 heures dans leurs casernements.

Cent hommes et quatre-vingt-dix chevaux du 7^e dragons sont partis hier soir par un train spécial pour Decazeville, ainsi qu'un escadron de dragons de Castres et une demi-compagnie du 2^e génie de Montpellier.

M. Watrin est mort le matin vers deux heures. Hier, une nouvelle réunion des délégués mit encore au lieu à la mairie ; la population était revenue calme.

Mgr Bourrel, évêque de Rodez, est arrivé hier à quatre heures.
Le nombre des grévistes peut être évalué à 2,600 environ.

A la suite d'une entrevue qui a eu lieu hier soir entre le préfet et les délégués, ceux-ci ont obtenu des concessions importantes qui mettront probablement fin à la grève.

Le bruit courait, ce matin, qu'une arrestation serait opérée à cause du meurtre du sous-directeur.

Decazeville, 28 janvier, 10 h. matin. — Hier soir, à 8 heures, une réunion de délégués mineurs, à laquelle ont pris part le préfet, le maire et l'ingénieur de l'Etat. Une entente s'est produite.

A sept heures, les délégués l'ont fait annoncer au son du tambour. Le travail a été repris ce matin. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE

Fin de la grève

L'Agence Haras nous communique les dépêches suivantes :

Rodez, 28 janvier. — L'ordre paraît rétabli à Decazeville. Le travail a repris dans tous les bassins, aussi bien dans les mines que dans les hauts-fourneaux. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

Les troupes, dont l'envoi, par mesure de précaution, avait été ordonné de Rodez et d'Albi, ne sont pas venues sur les lieux.

Un seul des agresseurs de M. Watrin a été désigné au parquet. Ce serait un repris de justice. Son arrestation n'a pas encore été opérée.

L'accord s'est fait sur les bases suivantes entre les mineurs et la compagnie. Les mineurs ont abandonné leurs prétentions en ce qui concerne la réduction à 8 heures de la journée de travail et l'élévation du salaire à cinq francs, mais il a été arrêté que les prix convenus à l'ouverture d'un filon ne pourraient subir aucune modification au cours du travail, quel que soit le bénéfice réalisé par les ouvriers pendant l'exploitation du chantier.

Le meurtre de M. Watrin

Montpellier, 28 janvier. — Les journaux de la localité donnent les détails suivants :
Lundi la grève a commencé par les ouvriers des mines de l'Albi, sauf les garibou.

Vers midi, après certaines hésitations, elle fut générale. M. Cayrade, maire de Decazeville, se rendit auprès des ouvriers, accompagnés de conseillers municipaux. Alors un petit groupe d'ouvriers et de femmes allèrent chercher M. Watrin qui ne répondit rien.

Le maire consulta aux mineurs de nombre de délégués. A ce moment, se présentèrent deux gendarmes qui sont restés près du maire aux applaudissements de la foule.

Vers 1 heure, les délégués, au nombre de 10, furent à la mairie, sous la conduite de M. Blanc, secrétaire de la chambre syndicale, et entrèrent dans une salle à part, avec les sous-directeur et les ingénieurs. La foule demanda la lecture à haute voix.

Les délégués demandèrent que le gain de la journée pour les ouvriers mineurs soit de 5 francs et pour les manœuvres de 3 fr. 75, que la journée soit réduite à huit heures de travail et que l'ouvrier soit payé toutes les quinze heures ; que tous les anciens ouvriers renvoyés en 1878 soient occupés par M. Watrin s'engageant à quitter l'administration.

Ce dernier ayant déclaré n'avoir pas mission pour traiter, rendez-vous fut pris pour mardi, trois heures, à la mairie, afin de délibérer au présence des administrateurs.

M. Watrin sortit alors, accompagné des ingénieurs. La foule se mit à sa poursuite en poussant des cris. M. Watrin se barricada à l'intérieur. La foule monta derrière lui, pénétra dans la maison et le frappa à coups de bâtons.

Le sous-préfet, arrivé sur ces entrefaites, accourut, le maire, eut de son échape, grimpa par une échelle jusqu'à la croisée et trouva la pièce vide. Au dehors les femmes criaient : « Il faut qu'il signe ! »

M. Watrin refusa, malgré les sollicitations de ceux qui l'entouraient. Un instant après, une grando masse vint par la fenêtre ; c'est le corps de M. Watrin qu'on vient de lancer et qui, inerte, tombe et roule au milieu de la populace. On le traîne, on le pousse, les matriciens viennent à son secours, mais il est trop tard, car son état est désespéré. La foule se disperse.

Les mesures d'ordre

A 8 heures, le capitaine de gendarmerie arrive avec 12 hommes. La précaution est inutile, car la foule est devenue tranquille. Les gendarmes rentrent à 11 heures dans leurs casernements.

Cent hommes et quatre-vingt-dix chevaux du 7^e dragons sont partis hier soir par un train spécial pour Decazeville, ainsi qu'un escadron de dragons de Castres et une demi-compagnie du 2^e génie de Montpellier.

M. Watrin est mort le matin vers deux heures. Hier, une nouvelle réunion des délégués mit encore au lieu à la mairie ; la population était revenue calme.

Mgr Bourrel, évêque de Rodez, est arrivé hier à quatre heures.
Le nombre des grévistes peut être évalué à 2,600 environ.

A la suite d'une entrevue qui a eu lieu hier soir entre le préfet et les délégués, ceux-ci ont obtenu des concessions importantes qui mettront probablement fin à la grève.

Le bruit courait, ce matin, qu'une arrestation serait opérée à cause du meurtre du sous-directeur.

Decazeville, 28 janvier, 10 h. matin. — Hier soir, à 8 heures, une réunion de délégués mineurs, à laquelle ont pris part le préfet, le maire et l'ingénieur de l'Etat. Une entente s'est produite.

A sept heures, les délégués l'ont fait annoncer au son du tambour. Le travail a été repris ce matin. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE

Fin de la grève

L'Agence Haras nous communique les dépêches suivantes :

Rodez, 28 janvier. — L'ordre paraît rétabli à Decazeville. Le travail a repris dans tous les bassins, aussi bien dans les mines que dans les hauts-fourneaux. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

Les troupes, dont l'envoi, par mesure de précaution, avait été ordonné de Rodez et d'Albi, ne sont pas venues sur les lieux.

Un seul des agresseurs de M. Watrin a été désigné au parquet. Ce serait un repris de justice. Son arrestation n'a pas encore été opérée.

L'accord s'est fait sur les bases suivantes entre les mineurs et la compagnie. Les mineurs ont abandonné leurs prétentions en ce qui concerne la réduction à 8 heures de la journée de travail et l'élévation du salaire à cinq francs, mais il a été arrêté que les prix convenus à l'ouverture d'un filon ne pourraient subir aucune modification au cours du travail, quel que soit le bénéfice réalisé par les ouvriers pendant l'exploitation du chantier.

Le meurtre de M. Watrin

Montpellier, 28 janvier. — Les journaux de la localité donnent les détails suivants :
Lundi la grève a commencé par les ouvriers des mines de l'Albi, sauf les garibou.

Vers midi, après certaines hésitations, elle fut générale. M. Cayrade, maire de Decazeville, se rendit auprès des ouvriers, accompagnés de conseillers municipaux. Alors un petit groupe d'ouvriers et de femmes allèrent chercher M. Watrin qui ne répondit rien.

Le maire consulta aux mineurs de nombre de délégués. A ce moment, se présentèrent deux gendarmes qui sont restés près du maire aux applaudissements de la foule.

Vers 1 heure, les délégués, au nombre de 10, furent à la mairie, sous la conduite de M. Blanc, secrétaire de la chambre syndicale, et entrèrent dans une salle à part, avec les sous-directeur et les ingénieurs. La foule demanda la lecture à haute voix.

Les délégués demandèrent que le gain de la journée pour les ouvriers mineurs soit de 5 francs et pour les manœuvres de 3 fr. 75, que la journée soit réduite à huit heures de travail et que l'ouvrier soit payé toutes les quinze heures ; que tous les anciens ouvriers renvoyés en 1878 soient occupés par M. Watrin s'engageant à quitter l'administration.

Ce dernier ayant déclaré n'avoir pas mission pour traiter, rendez-vous fut pris pour mardi, trois heures, à la mairie, afin de délibérer au présence des administrateurs.

M. Watrin sortit alors, accompagné des ingénieurs. La foule se mit à sa poursuite en poussant des cris. M. Watrin se barricada à l'intérieur. La foule monta derrière lui, pénétra dans la maison et le frappa à coups de bâtons.

Le sous-préfet, arrivé sur ces entrefaites, accourut, le maire, eut de son échape, grimpa par une échelle jusqu'à la croisée et trouva la pièce vide. Au dehors les femmes criaient : « Il faut qu'il signe ! »

M. Watrin refusa, malgré les sollicitations de ceux qui l'entouraient. Un instant après, une grando masse vint par la fenêtre ; c'est le corps de M. Watrin qu'on vient de lancer et qui, inerte, tombe et roule au milieu de la populace. On le traîne, on le pousse, les matriciens viennent à son secours, mais il est trop tard, car son état est désespéré. La foule se disperse.

Les mesures d'ordre

A 8 heures, le capitaine de gendarmerie arrive avec 12 hommes. La précaution est inutile, car la foule est devenue tranquille. Les gendarmes rentrent à 11 heures dans leurs casernements.

Cent hommes et quatre-vingt-dix chevaux du 7^e dragons sont partis hier soir par un train spécial pour Decazeville, ainsi qu'un escadron de dragons de Castres et une demi-compagnie du 2^e génie de Montpellier.

M. Watrin est mort le matin vers deux heures. Hier, une nouvelle réunion des délégués mit encore au lieu à la mairie ; la population était revenue calme.

Mgr Bourrel, évêque de Rodez, est arrivé hier à quatre heures.
Le nombre des grévistes peut être évalué à 2,600 environ.

A la suite d'une entrevue qui a eu lieu hier soir entre le préfet et les délégués, ceux-ci ont obtenu des concessions importantes qui mettront probablement fin à la grève.

Le bruit courait, ce matin, qu'une arrestation serait opérée à cause du meurtre du sous-directeur.

Decazeville, 28 janvier, 10 h. matin. — Hier soir, à 8 heures, une réunion de délégués mineurs, à laquelle ont pris part le préfet, le maire et l'ingénieur de l'Etat. Une entente s'est produite.

A sept heures, les délégués l'ont fait annoncer au son du tambour. Le travail a été repris ce matin. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE

Fin de la grève

L'Agence Haras nous communique les dépêches suivantes :

Rodez, 28 janvier. — L'ordre paraît rétabli à Decazeville. Le travail a repris dans tous les bassins, aussi bien dans les mines que dans les hauts-fourneaux. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

Les troupes, dont l'envoi, par mesure de précaution, avait été ordonné de Rodez et d'Albi, ne sont pas venues sur les lieux.

Un seul des agresseurs de M. Watrin a été désigné au parquet. Ce serait un repris de justice. Son arrestation n'a pas encore été opérée.

L'accord s'est fait sur les bases suivantes entre les mineurs et la compagnie. Les mineurs ont abandonné leurs prétentions en ce qui concerne la réduction à 8 heures de la journée de travail et l'élévation du salaire à cinq francs, mais il a été arrêté que les prix convenus à l'ouverture d'un filon ne pourraient subir aucune modification au cours du travail, quel que soit le bénéfice réalisé par les ouvriers pendant l'exploitation du chantier.

Le meurtre de M. Watrin

Montpellier, 28 janvier. — Les journaux de la localité donnent les détails suivants :
Lundi la grève a commencé par les ouvriers des mines de l'Albi, sauf les garibou.

Vers midi, après certaines hésitations, elle fut générale. M. Cayrade, maire de Decazeville, se rendit auprès des ouvriers, accompagnés de conseillers municipaux. Alors un petit groupe d'ouvriers et de femmes allèrent chercher M. Watrin qui ne répondit rien.

Le maire consulta aux mineurs de nombre de délégués. A ce moment, se présentèrent deux gendarmes qui sont restés près du maire aux applaudissements de la foule.

Vers 1 heure, les délégués, au nombre de 10, furent à la mairie, sous la conduite de M. Blanc, secrétaire de la chambre syndicale, et entrèrent dans une salle à part, avec les sous-directeur et les ingénieurs. La foule demanda la lecture à haute voix.

Les délégués demandèrent que le gain de la journée pour les ouvriers mineurs soit de 5 francs et pour les manœuvres de 3 fr. 75, que la journée soit réduite à huit heures de travail et que l'ouvrier soit payé toutes les quinze heures ; que tous les anciens ouvriers renvoyés en 1878 soient occupés par M. Watrin s'engageant à quitter l'administration.

Ce dernier ayant déclaré n'avoir pas mission pour traiter, rendez-vous fut pris pour mardi, trois heures, à la mairie, afin de délibérer au présence des administrateurs.

M. Watrin sortit alors, accompagné des ingénieurs. La foule se mit à sa poursuite en poussant des cris. M. Watrin se barricada à l'intérieur. La foule monta derrière lui, pénétra dans la maison et le frappa à coups de bâtons.

Le sous-préfet, arrivé sur ces entrefaites, accourut, le maire, eut de son échape, grimpa par une échelle jusqu'à la croisée et trouva la pièce vide. Au dehors les femmes criaient : « Il faut qu'il signe ! »

M. Watrin refusa, malgré les sollicitations de ceux qui l'entouraient. Un instant après, une grando masse vint par la fenêtre ; c'est le corps de M. Watrin qu'on vient de lancer et qui, inerte, tombe et roule au milieu de la populace. On le traîne, on le pousse, les matriciens viennent à son secours, mais il est trop tard, car son état est désespéré. La foule se disperse.

Les mesures d'ordre

A 8 heures, le capitaine de gendarmerie arrive avec 12 hommes. La précaution est inutile, car la foule est devenue tranquille. Les gendarmes rentrent à 11 heures dans leurs casernements.

Cent hommes et quatre-vingt-dix chevaux du 7^e dragons sont partis hier soir par un train spécial pour Decazeville, ainsi qu'un escadron de dragons de Castres et une demi-compagnie du 2^e génie de Montpellier.

M. Watrin est mort le matin vers deux heures. Hier, une nouvelle réunion des délégués mit encore au lieu à la mairie ; la population était revenue calme.

Mgr Bourrel, évêque de Rodez, est arrivé hier à quatre heures.
Le nombre des grévistes peut être évalué à 2,600 environ.

A la suite d'une entrevue qui a eu lieu hier soir entre le préfet et les délégués, ceux-ci ont obtenu des concessions importantes qui mettront probablement fin à la grève.

Le bruit courait, ce matin, qu'une arrestation serait opérée à cause du meurtre du sous-directeur.

Decazeville, 28 janvier, 10 h. matin. — Hier soir, à 8 heures, une réunion de délégués mineurs, à laquelle ont pris part le préfet, le maire et l'ingénieur de l'Etat. Une entente s'est produite.

A sept heures, les délégués l'ont fait annoncer au son du tambour. Le travail a été repris ce matin. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

LA GRÈVE DE DECAZEVILLE

Fin de la grève

L'Agence Haras nous communique les dépêches suivantes :

Rodez, 28 janvier. — L'ordre paraît rétabli à Decazeville. Le travail a repris dans tous les bassins, aussi bien dans les mines que dans les hauts-fourneaux. Presque tous les ouvriers sont rentrés.

Les troupes, dont l'envoi, par mesure de précaution, avait été ordonné de Rodez et d'Albi, ne sont pas venues sur les lieux.

Un seul des agresseurs de M. Watrin a été désigné au parquet. Ce serait un repris de justice. Son arrestation n'a pas encore été opérée.

L'accord s'est fait sur les bases suivantes entre les mineurs et la compagnie. Les mineurs ont abandonné leurs prétentions en ce qui concerne la réduction à 8 heures de la journée de travail et l'élévation du salaire à cinq francs, mais il a été arrêté que les prix convenus à l'ouverture d'un filon ne pourraient subir aucune modification au cours du travail, quel que soit le bénéfice réalisé par les ouvriers pendant l'exploitation du chantier.

Le meurtre de M. Watrin

Montpellier, 28 janvier. — Les journaux de la localité donnent les détails suivants :
Lundi la grève a commencé par les ouvriers des mines de l'Albi, sauf les garibou.

Vers midi, après certaines hésitations, elle fut générale. M. Cayrade, maire de Decazeville, se rendit auprès des ouvriers, accompagnés de conseillers municipaux. Alors un petit groupe d'ouvriers et de femmes allèrent chercher M. Watrin qui ne répondit rien.

Le maire consulta aux mineurs de nombre de délégués. A ce moment, se présentèrent deux gendarmes qui sont restés près du maire aux applaudissements de la foule.

Vers 1 heure, les délégués, au nombre de 10, furent à la mairie, sous la conduite de M. Blanc, secrétaire de la chambre syndicale, et entrèrent dans une salle à part, avec les sous-directeur et les ingénieurs. La foule demanda la lecture à haute voix.

Les délégués demandèrent que le gain de la journée pour les ouvriers mineurs soit de 5 francs et pour les manœuvres de 3 fr. 75, que la journée soit réduite à huit heures de travail et que l'ouvrier soit payé toutes les quinze heures ; que tous les anciens ouvriers renvoyés en 1878 soient occupés par M. Watrin s'engageant à quitter l'administration.

Ce dernier ayant déclaré n'avoir pas mission pour traiter, rendez-vous fut pris pour mardi, trois heures, à la mairie, afin de délibérer au présence des administrateurs.

M. Watrin sortit alors, accompagné des ingénieurs. La foule se mit à sa poursuite en poussant des cris. M. Watrin se barricada à l'intérieur. La foule monta derrière lui, pénétra dans la maison et le frappa à coups de bâtons.

Le sous-préfet, arrivé sur ces entrefaites, accourut, le maire, eut de son échape, grimpa par une échelle jusqu'à la croisée et trouva la pièce vide. Au dehors les femmes criaient : « Il faut qu'il signe ! »

M. Watrin refusa, malgré les sollicitations de ceux qui l'entouraient. Un instant après, une grando masse vint par la fenêtre ; c'est le corps de M. Watrin qu'on vient de lancer et qui, inerte, tombe et roule au milieu de la populace. On le traîne, on le pousse, les matriciens viennent à son secours, mais il est trop tard, car son état est désespéré. La foule se disperse.

Les mesures d'ordre

A 8 heures, le capitaine de gendarmerie arrive avec 12 hommes. La précaution est inutile, car la foule est devenue tranquille. Les gendarmes rentrent à 11 heures dans leurs casernements.

Cent hommes et quatre-vingt-dix chevaux du 7^e dragons sont partis hier soir par un train spécial pour Decazeville, ainsi qu'un escadron de dragons de Castres et une demi-compagnie du 2^e génie de Montpellier.

M. Watrin est mort le matin vers deux heures. Hier, une nouvelle réunion des délégués mit encore au lieu à la mairie ; la population était revenue calme.

Mgr Bourrel, évêque de Rodez, est arrivé hier à quatre heures.
Le nombre des grévistes peut être évalué à 2,600 environ.

A la suite d'une entrevue qui a eu lieu hier soir entre le préfet et les délégués, ceux-ci ont obtenu des concessions importantes qui mettront probablement fin à la grève.

Le bruit courait, ce matin, qu'une arrestation